

voilà ma cuisine ; c'est ici ma chambre à coucher, là se trouve mon office ; nous voici arrivés à mon escalier 'd'érolé'.

— Comme le reste de la maison, murmura à son voisin, un des assistants.

Au lieu d'un inspecteur-général nous avons, maintenant, un ministre des finances. Et le receveur-général, qu'en fera-t-on ? Celui-ci n'est-il pas aussi quelque peu ministre des finances ? S'il reçoit peu d'argent au nom de la province, il en reçoit encore trop pour lui.

Le président de l'assemblée législative a été choisi par le gouvernement pour aller présenter l'adresse votée par le Parlement dans le but d'inviter un des membres de la famille royale d'Angleterre à visiter le Canada à l'époque de l'achèvement du pont Victoria. On présume qu'alors le pays sera complètement en banqueroute et que ce sera le meilleur temps pour ne plus l'endetter vu que le crédit de la province sera nul.

Voilà de l'économie au point de vue économiste !



Le magasin de livres est ouvert au public ; ce jour là, monsieur Marois se "farde". Tout Québec court contempler monsieur Marois qui s'écrie : En v'la ti en v'la ti du bloude ! Sont ti tous dé dénotants ! J'aurai pas assez d'argent pour acheter tous leurs livres !!!

MINUTES ET DELIBERATIONS DU COMITE

DES

COMPTES PUBLICS.

(Suite.)

Monsieur Patry continue à être interrogé :

(Par monsieur Dubord.)

Q. 155. Est-il à votre connaissance que monsieur Gauvreau a visité le phare de Belle-Isle ? Combien de fois et dans quelles années ? R. Oui, il est à ma connaissance qu'il visita Belle-Isle une fois en 1855, deux fois en 1856 et deux fois en 1857.

Q. 156. Monsieur Gauvreau demeurait-il longtemps à terre pour examiner les ouvrages ? R. Parfois une heure, d'autres fois plus longtemps.

Q. 159. Savez-vous s'il a mesuré la tour ou le phare de Belle-Isle ? R. Non, il ne l'a jamais mesuré, et je n'ai jamais été absent de Belle-Isle.

Q. 162. Regardez au compte pour 1854, se montant à £2,441 ? En savez-vous quelque chose ? R. En 1854 une goëlette quitta Québec pour Forteau et Belle-Isle. Le nombre d'hommes à bord était de 39. En arrivant à Forteau la moitié des hommes débarquèrent, et la goëlette fit voile pour Belle-Isle ; mais après huit jours de navigation, ne pouvant trouver la place où le phare de Belle-Isle devait être construit, l'équipage revint à Forteau et y débarqua les provisions. Durant le reste de la saison, les hommes travaillèrent au phare de Forteau. Je crois que tous les hommes sont marqués pour Forteau et que le compte est certifié par monsieur Gauvreau, conséquemment rien ne devrait être chargé pour Belle-Isle. C'est pourquoi je considère ce compte erroné et frauduleux.

Q. 164. Est-ce l'usage pour quiconque étant en charge et ayant la surveillance, et étant obligé de rendre compte, de tenir des livres comme monsieur Gauvreau prétend en tenir, marquant le nombre d'employés avec leurs salaires, et déclarant ensuite qu'il n'est pas certain du nombre de jours qu'ils ont travaillé et les gages qui leur ont été donnés, mais basant sur un mesurage ses calculs de tous les matériaux employés ? R. Non, ce n'est pas l'usage de tenir de tels comptes. Pour faire de bons comptes, monsieur Gauvreau aurait dû avoir le nombre d'hommes, le nombre de jours qu'ils avaient travaillé, les gages qui étaient payés et le montant des matériaux employés et regus par le surveillant du phare. Dans un mesurage il est presque impossible d'être correct.

Q. 165. Après le scrupuleux examen que vous avez fait des comptes filés et

certifiés par monsieur Gauvreau, et des comptes tenus par vous comme surintendant, considérant les matériaux fournis, le nombre de goëlettes qui furent déchargées à Belle-Isle, le montant payé aux hommes, pouvez-vous dire, d'après votre expérience, si le gouvernement n'a pas été surchargé pour la construction du phare de Belle-Isle ? R. Je crois que le gouvernement fut surchargé dans le compte pour Belle-Isle d'une somme variant de sept à huit mille louis.

Q. 166. Votre témoignage qui a rapport au phare de Belle-Isle peut-il être corroboré par d'autres témoins et nommez-les ? R. Oui ; il peut être corroboré en partie par Jean-Baptiste Pruneau, Pierre Tondreau, Cyprien Coulombe, Barthélemy Leclerc, Augustin Mathieu, John McKenzie et Octave Caron ; je puis ajouter aussi les noms de monsieur Buteau, l'agent de monsieur Baby ; monsieur Moizen, teneur de livres de ce dernier, et aussi les noms des capitaines de goëlettes, si monsieur Gauvreau veut avoir la bonté de me donner les noms de ceux d'entre eux qu'il prétend questionner. 115 furent envoyés à Belle-Isle avec des provisions.

(Par monsieur Simard.)

Q. 168. Voulez-vous dire comment il se fait que vous n'avez pas donné à monsieur Gauvreau une liste pour 1856 du temps des hommes et de leur gages semblable à celle que vous donnâtes alors au contracteur ? R. Parce que monsieur Gauvreau me demanda seulement le nom des hommes, tandis que le contracteur m'enjoignit de lui donner leurs noms, leur temps et leurs gages, afin de les payer. J'ajouterai que j'offris une semblable liste à monsieur Gauvreau, mais il refusa en me disant : "Donnez-moi les noms des hommes ça suffit."

14 avril 1859.

(Par le président.)

Q. 169. Quand vous arrivâtes à Belle-Isle en 1855 avant que l'ouvrage du phare fut commencé, avez-vous trouvé quelques matériaux, provisions ou autres effets qui avaient été envoyés en 1854 ? R. Quand j'arrivai à Belle-Isle en 1855 il n'y avait là ni matériaux ni provisions.

(Par monsieur White.)

Q. 171. Savez-vous si les approvisionnements que l'on dit avoir été débarqués à Forteau dans l'automne de 1854 et destinés pour Belle-Isle ont été regus à ce dernier endroit en 1855 ? R. Non, il n'en fut regu aucun.

(Par monsieur Cayley.)

Q. 172. Des matériaux ou provisions furent-ils, à votre connaissance, transportés de Forteau à Belle-Isle ? R. Non, à l'exception de 2,000 briques que je pris moi-même à Forteau pour compléter les ouvrages à Belle-Isle, en 1855.